Les Verts allemands qualifient de “populiste” la loi interdisant les mariages d’enfants

02/06/2017 à 22h34

Keul a critiqué le fait que les mariages des moins de 16 ans doivent être déclarés nuls selon le projet de loi. «Cela va retirer à ceux que nous devrions réellement protéger leurs droits à pension alimentaire, à pension compensatoire et à succession», a déclaré la députée au Bundestag (Verts). Au lieu de cela, elle a plaidé à nouveau pour une possibilité moins drastique: la dissolution de ces mariages.

Keul a souligné que le gouvernement fédéral connaît la problématique, mais a décidé en toute connaissance de cause de choisir l’autre variante, celle de l’invalidité. **“C’est du populisme pur, tout droit sorti de la plume de la CSU** [*branche bavaroise de la CDU*].” En outre, la Loi viole la Convention relative aux droits de l’enfant, la Convention sur les droits de l’homme, la Convention de Genève sur les réfugiés, sans parler de l’article 6 de notre Constitution qui prévoit une protection particulière du mariage et de la famille.

Avec cette loi, **la coalition gouvernementale veut répondre au nombre croissant de mariages d’enfants, en particulier parmi les réfugiés**. Les Offices de jeunesse doivent désormais signaler aux tribunaux les mariages de réfugiés mineurs. […]

(Traduction Fdesouche)

Source